

LA TAXINOMIE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ENTRE LES PARADIGMES CLASSIQUES ET L'EVOLUTION ACTUELLE : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Madjid DAHMANE

*Chef de Département Recherche et Développement en Information Scientifique
CERIST, 3, Rue des Frères Aïssou Ben Aknoun Algérie*

Tél : 213 (2) 91.20.25 fax 213 (2) 91.21.26

E.Mail: Dahmane@tassili CERIST.DZ

I. APPROCHE COMPARATIVE DES PLANS DE CLASSIFICATION DES SCIENCES DE L'ECRIT ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

L Etude de la problématique taxinomique de la bibliologie ne peut faire l'économie tant d'une approche comparative avec des taxinomies spécifiques se rapportant aux sciences de l'information que d'une approche par la théorie et la pratique de la taxinomie en général. Cette démarche s'avère féconde au vu des multiples résultats qu'elle permet d'obtenir tant au plan paradigmatique que structurel et terminologique.

Dans ce cadre, ont été pris deux plans de classification structurant des bases de données bibliographiques en sciences de l'information. L'un représenté par l'INFORMATION SCIENCES ABSTRACTS (ISA) produit aux Etats Unis par un groupe d'associations scientifiques et professionnelles et l'autre par le bulletin signalétique Pascal Section sciences de l'information édité en France.

Le premier dispose des classes suivantes:

- 1 - Sciences de l'information, documentation (Information sciences documentation);
- 2 - Bibliothèques, Services d'information;
- 3 - Production d'information, reproduction, distribution;
- 4 - Reconnaissance et représentation de l'information (Information recognition and description);
- 5 - Stockage et recherche de l'information;

- 6 - Utilisation de l'information;
- 7 - Sciences et techniques de soutien (Supporting studies, techniques).

Quant au second, il se présente ainsi:

- 01 - Sciences de l'information, Bibliothéconomie, Etude d'ensemble;
- 02 - Organismes documentaires;
- 03 - Sources documentaires;
- 04 - Analyse de l'information;
- 05 - Stockage et recherche de l'information;
- 06 - Techniques utilisées pour produire, reproduire et diffuser l'information.

Les deux plans de classification présentent une similitude structurelle, thématique et terminologique remarquable.

Ainsi sur six classes au total du plan PASCAL, quatre disposent d'un même intitulé que le répertoire ISA soit les classes 01, 02, 05, et 06.

Les deux classes restantes de PASCAL, soient les classes 03 et 04, elles se trouvent incluses respectivement dans les classes 2 et 4 du plan de l'ISA.

De même que les deux plans se donnent pour première classe une rubrique regroupant toutes les questions relatives aux "Sciences de l'information, documentation" dans un cas et "Science de l'information, bibliothéconomie, Etude d'ensemble" dans l'autre cas. Ils suivent ainsi le schéma des grandes classifications encyclopédiques telle la Classification décimale de Dewey (CDD) ou la classification décimale internationale (CDU) qui se donnent la classe "Généralités" pour contenir des aspects transversaux et communs à toutes les classes composant ces plans de classification ainsi que des aspects propres à l'épistémologie et la méthodologie des sciences en général.

Ainsi donc à la similitude structurelle et thématique des deux plans de classification PASCAL et ISA s'ajoute celle de nature terminologique puisqu'ils utilisent un registre terminologique quasi-similaire en prenant pour référence le lexique de Wersig (1)

Quant au plan de classification de la bibliologie (2), de par son caractère englobant, intègre la quasi-totalité des classes des deux plans. C'est ainsi que la classe 2 "le système général de la communication écrite" englobe la quasi-majorité des thématiques des plans de l'ISA et PASCAL. Quant à la classe 3 relative aux "sous-systèmes spécifiques de l'écrit" elle englobe toutes les thématiques où prédomine l'informatique.

Par ailleurs, les deux catégories de plans de classification restituent, bien que de façon distincte, la structure séquentielle du processus de production, reproduction et de consommation de l'information soit en tant que classe spécifique cas d'ISA et PASCAL, soit éclatée en trois classes cas de la bibliologie.

De même que les plans de l'ISA et de la bibliologie sollicitent une série de sciences et de techniques auxiliaires. L'ISA se donne des "supporting studies, techniques" sans ordre spécifique dont l'histoire, la sociologie, la politique, la psychologie, l'économie, la sémiologie, les mathématiques et la logique.

Par contre la bibliologie se donne un ordre raisonné en classant ces sciences en deux catégories, les sciences humaines d'une part et les sciences médiatiques, exactes et techniques d'autre part. Cette approche a pour avantage non seulement de laisser la voie ouverte à toute discipline pouvant y contribuer mais aussi de l'intégrer dans une structure raisonnée. Ce qui est contraire à l'approche pragmatique et énumérative de l'ISA. C'est ce qu'on constate lorsqu'on passe en revue les diverses listes proposées par plusieurs sources en la matière.

Ainsi sur six sources retenues (3,4,5,6,7,8) dont les unes sont des contributions et d'autres faisant partie de plans de classification, les domaines cités et leur fréquence de citation donnent:

Psychologie	6	100 %
Linguistique	4	66,6 %
Sociologie	5	83,3 %
Informatique	4	66,6 %
Mathématique	3	50 %
Logique	4	66,6 %
Statistiques	2	33 %
Electroique	1	16 %
Economie	3	50 %
Droit	3	50 %
Philosophie	2	33 %
Politique	3	50 %
Télécommunication	2	33 %

De ce fait, le bloc des sciences sociales ont à leur actif 24 fréquences, les sciences exactes (mathématique, statistique, logique) 9 fréquences et les sciences de l'ingénieur (électronique, télécommunication) 5.

En ajoutant à ces scores la référence de certaines sources aux "sciences sociales" cas d'ISA ou de "technologie" cas d'Otlet et Meyriat (9), les scores précédents se voient augmentés

de 25 pour les sciences sociales et de 07 pour les sciences de l'ingénieur.

De même que si on considère les méthodologies de recherche opérationnelle et d'analyse de système citées comme domaines connexes et qu'on inclue en mathématique, le score s'élèvera à 11 pour les sciences exactes.

Notons qu'entre tout les domaines connexes cités, l'électronique, l'esthétique, l'histoire, les "sciences de la vie" et "de la matière" ne sont citées qu'une seule fois.

C'est donc cette diversité des domaines connexes qui a amené certains auteurs à proposer leur classification rejoignant ainsi l'approche d'Estivals. Citons dans ce sens le cas de Meyriat qui utilise le concept de "sciences connexes" pour désigner les sciences qui fournissent pour elle même des outils et des méthodes et qui comprennent:

- "les sciences formelles" relatives aux instruments méthodologiques " (logique, mathématique);
- "les sciences des outils" dont l'informatique et la linguistique (10).

Sont exclus de cette catégorisation l'économie, le droit, la psychologie, la science politique et l'histoire" contrairement aux autres auteurs qui les considèrent comme faisant partie des "sciences sociales de l'information".

Nous pouvons citer le cas aussi de U. Mansfield (11) proposant trois catégories:

- les sciences cognitives: psychologie, sociologie, linguistique, intelligence artificielle;
- les sciences systémiques: systémique, cybernétique, recherche opérationnelle;
- les sciences du traitement: technique et contrôle des processus avec l'informatique, les télécommunications.

Quelque soit le mode de catégorisation adopté, l'approche classificatoire s'avère plus féconde que l'approche pragmatique.

Dans tout les cas de figure et en dépit des quelques similitudes relevées sur plan thématique entre la classification de la bibliologie d'un côté et les plans ISA et PASCAL de l'autre, une nette démarcation les caractérise tant sur le plan structurel que fondamental.

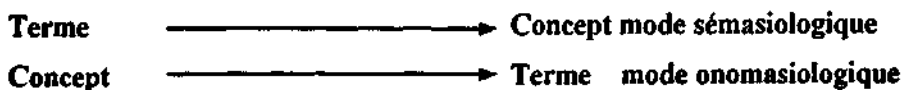
Ainsi au caractère raisonné et systématique du plan de classification de la bibliologie fait face un ordre même s'il est d'apparence systématique, n'en est pas moins de type pragmatique.

Cette distinction entre les deux ordres propres à chaque catégorie de plan de classification revient en fait à la nature de leur genèse respective.

Le plan de la bibliologie constitue une construction à priori relativement au corpus bibliographique qu'il est censé structurer. Il constitue la projection taxinomique d'un projet théorique. De ce fait, il constitue une classification épistémologique au sens propre plutôt qu'une classification documentaire. D'où le mode onomasiologique sur lequel il fonctionne à savoir l'organisation de concepts selon un schéma logique faisant que l'accès à cette structure se trouve conditionné par la possibilité de définir à priori un concept.

Par contre les plans ISA et PASCAL constituent une construction à posteriori puisque venant en aval pour ordonner un corpus bibliographique. De ce fait ils fonctionnent sur le mode sémasiologique à savoir l'utilisation de termes collectés à partir d'ouvrages de référence pour servir d'accès aux thésauri.

En fait, les deux modes propres aux deux catégories de plans traduisent des cheminements inverses:



Le premier privilégie l'équivalence de concept à concept et se fonde sur la "prévisibilité" à savoir la possibilité de retrouver le concept à sa place logique en ignorant le nom qui le porte. D'où sa tendance à organiser des concepts.

Tandis que le deuxième privilégie la synonymie des termes et tend à rapprocher des sujets similaires sous une localisation commune (c'est à dire les différents documents relatifs à un problème) pour pouvoir retrouver des documents.

Sur le plan fondamental, la démarcation entre les deux catégories de plans précédents est tranchée lorsque on considère le concept "information". Car tandis que le plan de la bibliologie le prend comme sous classe en position (3.2.1) et en tant que " contenu de l'écrit", les plans de l'ISA et PASCAL le prennent comme paradigme équivalent en cela à celui de l'écrit pour la bibliologie et se donnent les "sciences de l'information-documentation" pour le bulletin Pascal et "information science" pour ISA. C'est à ce niveau pensons nous que réside la coupure/connexion entre les deux catégories de plans précédents.

De cette brève comparaison, apparaissent les éléments faisant la différence entre les deux catégories de classification. Différence dont la signification peut être étayée par l'approche de la définition propre à chaque intitulé des trois plans respectifs.

II- APPROCHE DES "SCIENCES" COMPOSANT LES INTITULES DES PLANS DE CLASSIFICATION RESPECTIFS

II-1 INFORMATION SCIENCE

Appelée ainsi dès le début des années 60, cette jeune science a été définie comme " la science qui étudie les propriétés et le comportement de l'information, les forces qui gouvernent les flux d'information et les moyens de la traiter afin d'optimiser son accès et son utilité" (12).

Cette définition est partagée par plusieurs auteurs anglo-saxons (13). Certains la traduisent en termes concrets en lui faisant couvrir tout le cycle de transfert de l'information depuis la rédaction par l'auteur en passant par l'impression, l'édition et la diffusion (14). Soit en liant son objet à la connaissance en rapport avec sa production, sa collecte, son organisation, son stockage et sa restitution.

Dans tous les cas de figure, la dimension technologique est quasi-présente dans l'approche anglo-saxonne. Elle se confond même parfois avec "computer science" ou informatique. Quant à son rapport avec la théorie de la communication, elle ne revendique que deux aspects de son schéma théorique à savoir:

- le contenu d'un message communiqué,
- l'usage de ce message pour évaluer les techniques et les outils l'ayant récupéré dans les mémoires documentaires (15).

A cette relative cohérence de l'objet de cette science, faisant d'elle une méta-science, fait face une approche pragmatique notamment avec la définition de I. DAHLBERG incluant l'archivistique, la library science, la documentation et l'information dans la définition de cette science (16). De là découle sa nature de science contingente.

Notons que ce pragmatisme s'explique par l'évolution historique de cette science qui cumulant les acquis de la bibliothéconomie, la documentation puis ceux de l'"information retrieval" n'a pas encore consommé sa maturation. Issue du monde des bibliothèques, elle a pris comme objet d'étude l'information délivrée par ces organismes (17) et notamment la problématique de l'"Information retrieval" qui n'est apparu qu'en 1950 avec K. Morris (18).

Dans ce sens, il semble que la science de l'information n'est venue qu'au moment où un besoin pressant de conceptualisation s'est posé et ce sous la pression (entre autres) de disciplines émergentes dont l'apport s'est révélé par la suite fécond.

De ce fait elle connaît des progrès remarquables puisqu'elle dispose d'une liste d'institutions, de techniques et d'individus, de normes, de bases de données, de sociétés

savantes et de filières d'enseignement (19), dénotant ainsi l'amorce d'un processus de légitimation sociale et scientifique.

La modélisation de son espace cognitif permet de distinguer un noyau dur constitué des savoirs "historiques" et d'un ensemble de savoirs que formalise the Annual review of information science and technology qui contribue à travers ses thématiques à définir les contours de cette science (20) ou la carte thématique telle que dégagée par la base de données bibliographique Pascal (Cartindex) (21).

Notons par ailleurs que cette approche anglo-saxonne se distingue de l'approche francophone. Distinction consacrée par la formulation au pluriel du terme de sciences. Et c'est à l'effet de prendre en considération cette dimension anglo-saxonne que deux courants novateurs voient le jour en France, proposant tout deux une formulation au singulier du terme de science mais avec des prolongements différents.

Le premier propose deux sous-disciplines constitutives de cette science de l'information à savoir l'informatologie et la documentologie (22) rejoignant de ce fait les travaux développés au niveau de la Société française de bibliologie et de schématisation (SBS).

Le Deuxième courant propose une approche théorique novatrice en ramenant cette science de l'information "à la formulation d'une théorie des usagers de l'information" à savoir le rôle de l'information dans la prise de décision relevant de contextes différents scientifique, économique ou politique (23).

Cette tendance rejoint en fait l'approche méta-scientifique de la science de l'information telle qu'inaugurée au début des années 60 aux Etats Unis.

Ainsi donc en dépit du fait que la formulation au singulier de la science de l'information date déjà de 1972 dans l'Encyclopédie internationale des sciences et techniques (24), le fait qu'elle soit actualisée deux décennies plus tard ne peut être assimilé à "un singulier et très discret français" (25). Bien au contraire, elle s'identifie à une sorte de tendance lourde visant à incorporer l'acquis anglo-saxon et qui se traduit par des aménagements terminologiques à la formulation au pluriel du terme de "sciences" caractérisant l'usage français des "sciences de l'information".

Ainsi donc au vu du caractère indéfini de ces sciences d'une part, de la description des contenus des différents travaux en cours et dans lequel figure en bonne place ce qui est connu sous le terme de documentation d'autre part, il est permis d'adjoindre cette catégorie de savoir à ces sciences comme on va le voir.

II-2 SCIENCES DE L'INFORMATION-DOCUMENTATION

Notons au départ la formulation plurielle de "sciences" désignant un ensemble de sciences notamment les "étude de presse".

De même que l'usage du terme de "sciences de l'information" est toujours couplé à "communication" alors que dans le monde anglo-saxon les deux sciences sont toujours indépendantes. C'est ainsi que "information science" et "communication sciences" ont toujours évolué différemment (26)

Quant aux contenus des savoirs composant ces sciences de l'information bien que l'inventaire n'est jamais achevé, R. Bouché, dépassant l'acception classique limitant celles-ci aux "Etudes de presse", dresse une liste de six catégories de "travaux" sociologiques, historiques, en scientométrie et bibliométrie, linguistique, économie de l'information ainsi que l'informatique de contenu (27).

Quant à leur contenu et au vu des différents inventaires notamment celui de R. Bouché, la documentation ne semble y faire partie que par le biais de ce couplage. Ce qui permet de penser que le terme de sciences serait un facteur commun tant à "information" qu'à "documentation". De ce fait deux hypothèses sont permises:

- Celui-ci constituerait un facteur commun à information et documentation
- "Il ne s'accroche pas volontiers au noble terme de "sciences" (28).

Ces hypothèses sont vraisemblables au regard du fait que le concept de "documentation" n'est pas défini explicitement et que les germanophones utilisent la version dokumentationswissenschaft conjointement à "informationswissenschaft".

Quant au couplage entre information et documentation, les conséquences sont doubles:

- 1) extension du concept "documentation" et son ouverture à la perspective informationnelle dans sa version anglo-saxonne (informatologie)
- 2) limitation du concept "information" par la négation de tout ce qui relève de l'information générale (29).

Notons par ailleurs que ce couplage entre information et documentation a été utilisé même dans d'autres contextes.

C'est ainsi qu'on trouve une première trace dès 1905 chez Otlet puis dans l'usage multilingue des organisations internationales.

De même qu'il est utilisé dans des contextes liés étroitement à la documentation et la bibliothéconomie tel le numéro 1 de la revue "Sciences de l'information et techniques documentaires" édité en 1972 ou "Documentaliste, science de l'information" édité dès 1976 par l'ADBS devenu par la suite "Documentaliste, revue d'information et techniques documentaires".

Sur le plan institutionnel français, l'administration universitaire reconnaît la documentation par la création d'une maîtrise des "sciences de l'information et de la documentation"(30). Cette confirmation de la documentation en tant que discipline scientifique suit la trace d'Otlet qui se donne comme projet "la documentation doit se constituer en corps systématique de connaissances comme science et doctrine" (31).

Cette approche n'est pas unanime puisque certains auteurs lui reconnaissent le statut de science, d'autres celui de technique (32). Cependant elles conviennent toutes de définir ce domaine par ses procédures et ses méthodes techniques sans aborder les principes théoriques sur lesquels il repose.

Cependant l'évolution théorique que connaît ce domaine tend à en faire un domaine théorique reconnu comme le confirme un certain nombre de faits recensés ci-dessus. D'ailleurs Meyriat dégage les frontières de ce domaine à partir de la définition anglo-saxonne de l'"information science". D'où il distingue comme on l'a vu documentologie et informatologie (33).

II-3 BIBLIOLOGIE/SCIENCES DE L'ECRIT

Comparée à la science de l'information, la bibliologie se trouve bien placée tant sur le plan chronologique que sur le plan de la cohérence de son corpus théorico-méthodologique.

Ainsi sur le plan chronologique, la Bibliologie date selon les plus récents travaux de plus d'un siècle, témoignant de l'accumulation d'un corpus cognitif considérable et dont le monumental *Traité de documentation* d'Otlet en porte toute la trace.

Quant au plan de son corpus théorico-méthodologique, la bibliologie dispose de concepts, de théories et de méthodologies dont la bibliométrie (34). Son socle historique est constitué des domaines suivants: bibliographie, bibliothéconomie, histoire du livre, sociologie du livre et épistémologie.

Notons qu'en dépit de cet apport, l'usage du concept de bibliologie demeure peu fréquent particulièrement dans l'aire anglo-saxonne malgré que le belge P. Otlet très connu dans ce monde, a utilisé le concept de bibliologie dans son fameux *Traité de documentation* (35). C'est ainsi qu'il se trouve mentionné dans deux ouvrages de référence d'autorité:

- l'Encyclopédia Britannica ILE 1910 vol 3.
- le Webster's Third. New International Dictionary

Quant aux langages documentaires, l'usage de ce concept figure dans:

- la Classification décimale universelle (C.D.U.) en sous-classe 028.02 "psychologie bibliologique";
- la Classification décimale de Dewey (C.D.D.) en sous classe 002 et en relation avec le livre (éd 20 anglaise)
- le Thésaurus de l'UNESCO dans la classe Information, bibliothèque et archives ayant comme champ sémantique: bibliographie, Services bibliographiques, Compilation bibliographique, Epigraphie, Paléographie, Bibliométrie.

Ainsi donc de par sa fréquence, le concept de bibliologie semble très peu fréquent dans l'aire anglo-saxonne. Cependant en dépit de ce fait, sa citation dans des sources d'autorité tel l'Encyclopédia britannica ou le Webster semble faire de ce concept un acquis international. Seulement il est abordé dans une perspective trop restrictive par rapport au projet d'Estivals, vu la C.D.U. qui le prend en sous classe 028.02, la C.D.D. qui le prend en rapport avec le livre ou l'UNESCO qui le prend en rapport avec la Bibliographie, Epigraphie et paléographie. D'ailleurs c'est le seul thésaurus qui valide ces deux disciplines comme partie intégrante de la bibliologie ainsi que Bibliométrie.

A noter dans ce sens qu'une étude est à engager pour voir l'usage qui est fait de ce concept en Europe de l'Est notamment dans les ouvrages de référence et langages documentaires. Notons que même en France l'usage de ce concept est rare. Il n'est repris qu'en 1972 comme "science de livre" puis recentré en tant que "science de l'écrit" à partir des années 80. Son actualisation est due en majeure partie au dynamisme de la Société de bibliologie et de schématisation que préside R. Estivals. Celui-ci présente en fait une double perspective originelle:

- en définissant la bibliologie comme "une science générale embrassant l'ensemble systématique classé des données relatives à la production, la conservation, la circulation et l'utilisation des écrits et des documents de toute espèce"(36) à la suite d'Otlet, il actualise de ce fait un modèle qui est repris dès les années 60 par des auteurs anglo-saxons, comme on l'a déjà noté ci-dessus, mais au compte d'une "information science". A la seule différence que le modèle bibliologique s'étend en amont pour impliquer tous les processus (quelque soit leur nature) à l'origine de l'écrit et en aval pour impliquer ceux intervenant dans le processus de consommation, lecture et utilisation. De même qu'il sollicite les catégories conceptuelles du sociologique et du politique en tant que déterminant du système de l'écrit.

- en voulant resituer l'objet de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication il en enrichit la perspective et propose des projets de sciences se donnant comme objet d'étude certains éléments constitutifs du circuit bibliologique telle que médiologie en rapport avec l'étude des média ou supportologie en rapport avec l'étude des supports. Dans ce cadre il sollicite les suffixes "logie" et "graphie" pour structurer selon le schéma des disciplines scientifiques classiques, l'intitulé des différentes sciences composant le corps de la bibliologie. C'est ainsi qu'on rencontre le couple médiagraphie/médiologie et documentologie/documentographie pour l'étude du document par exemple.

Cette structuration peut s'étendre au reste des éléments bibliologiques.

Ainsi c'est sur la base de cette structure linguistique et épistémologique que se fondent les projets de sciences sectorielles de la bibliologie. Achevant ainsi la séparation entamée dès le début de ce siècle avec les domaines constitutifs de la bibliologie historique. De ce fait l'écrit est défini comme "un médium supposant un support plus ou moins durable et des signes d'écriture fixant la pensée et la langue d'un émetteur, écrivain ou rédacteur par le geste et le moyen d'inscription. Il est généralement adressé à un récepteur ou lecteur. Il peut être reproduit en un certain nombre d'exemplaires grâce à l'intervention d'un système d'édition, de diverses technologies et de la distribution. Il est donc le produit d'un système de communication. L'écrit c'est de la communication écrite. Enfin l'écrit est pour toutes ces raisons un fait sociologique et politique" (37)

Malgré cette évolution, un certain nombre de "strates conceptuelle, professionnelle et scientifique" appartenant au domaine de la bibliologie historique continuent à opérer notamment celle considérant la bibliologie comme science du livre et est liée à l'histoire et la sociologie du livre.

Ce qui est d'autant plus avéré que corrélativement à cette problématique, le type bibliographique "livre" a toujours constitué le phénomène d'étude fondamental de la bibliologie et autour duquel a été mobilisée toute la connaissance scientifique bibliologique. De même que celle-ci s'est donnée comme champ d'étude privilégié le domaine de la production littéraire ainsi que la pratique de son public récepteur. Elle a sollicité pour ce faire les sciences sociales et humaines. Ce qui a déterminé son évolution bien que les acquis des sciences exactes et technologiques sont récupérés. C'est ce qui amène certains auteurs à ranger la bibliologie parmi les "recherches historiques" à savoir l'histoire du livre et celle des mentalités (38).

Par ailleurs la bibliologie s'inscrit dans le cadre d'une tradition d'étude classique perceptible à travers certaines rubriques du plan de classification telles que:

1.6.1. Science du texte

1.6.1.1. Génétique de l'écrit

1.6.1.2. Philologie

1.6.1.3. Diplomatique

1.6.2. Grammatologie

1.6.2.1. Graphologie

1.6.3.1. Epigraphie

1.6.3.2. Papyrologie

1.3.4. Manuscritologie

Ces classes bien qu'elles se donnent pour objet d'étude le phénomène de l'écrit disposent d'approches foncièrement spécifiques.

C'est l'ensemble de ces faits qui font que même si son corpus cognitif est institutionnalisé dans la plupart des pays du monde sous des appellations diverses, "sa conception et sa théorie fondamentale" ne fait pas l'unanimité autant que la science de l'information" car elle se constitue en tant que projet d'une problématique nouvelle à la recherche d'une assise définitive (39). De ce fait elle n'a pas encore une inscription spacio-culturelle assez large. Vu qu'elle n'a pas d'équivalent dans le monde anglo-saxon.

C'est d'ailleurs ce que constate J. Meyriat "La bibliologie n'a pas d'existence officielle, d'organisation, de statut" (40). Cependant il est à constater son extension actuelle dans les pays de l'Europe orientale (de l'Est), du Sud (Espagne) ainsi qu'en Afrique francophone en particulier. Ceci est dû en grande partie aux travaux de la Société française de bibliologie et de schématisation (SBS) que dirige R. Estivals.

Ce sont ces différentes dynamiques de la bibliologie qui se reflètent sur son plan de classification constituant ainsi son originalité par rapport aux autres plans. Ainsi nous pouvons proposer pour expliquer la dichotomie des classifications précédentes la problématique historique et spacio-culturelle de formation des disciplines et des concepts y afférents.

III- DE QUELQUES PRINCIPES FONDANT LE PLAN DE CLASSIFICATION DU PROJET DE BASE DE DONNEES "ALGERIE SCIENCE DE L'INFORMATION"

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan de classification devant structurer une base de données bibliographiques (41) signalant les travaux relatifs à l'Algérie dans les domaines de l'information scientifique et technique, deux démarches de constitution se présentent, une démarche à priori et une autre à postériori.

La première consiste à adopter un plan de classification déjà existant et se rapportant au même domaine, la seconde consiste à constituer un plan de classification de façon inductive. L'option pour une combinaison des deux démarches présente plusieurs avantages.

Le premier avantage de nature pratique est celui qu'offre la disponibilité d'une structure classificatoire prête à l'emploi.

Le second est celui qu'offre la démarche à postériori à savoir l'actualisation inductive et continue de cette structure.

Pour ce faire une première piste est celle que propose dès 1972 le plan de classification d'une des sections du bulletin signalétique du CNRS ayant le même intitulé "Information scientifique et technique" (IST) renommée par la suite "Science de l'information documentation".

Cette renomination a pour conséquence fondamentale de fournir un ancrage pratique à une notion sujette à plusieurs équivoques (42). D'où son arrimage à une discipline certes en cours de formation, mais de plus en plus reconnue comme on l'a vu.

De ce fait l'hypothèse de l'isomorphisme entre les domaines constitutifs de la notion d'IST et ceux de la science de l'information version anglo-saxonne se trouve d'autant plus confirmée par les similitudes structurelle, terminologique et thématique des plans de classification PASCAL et ISA. D'où est adopté le plan ISA comme deuxième matériau.

Cependant ces deux matériaux s'avèrent insuffisants tant sur le plan structurel que thématique. D'où le recours à un troisième matériau qu'est la classification de la bibliologie.

Ainsi donc se trouvent réunis les matériaux de base fondant la démarche à priori. De ce point de vue, les deux premiers plans sont éligibles naturellement comme on vient de le montrer.

Quant à la troisième source elle est éligible autant par sa complétude sur le plan thématique que par son caractère raisonné sur le plan structurel et qui constituent ses points forts comme on l'a montré par rapport aux deux autres matériaux. Quant à la démarche à postériori, la possibilité de constitution inductive de son corpus permet de tenir compte du niveau d'évolution des travaux réalisés au niveau national d'une part et de leur orientation d'autre part. Rejoignant ainsi la préoccupation utilitaire et pragmatique du projet A.S.I. (43)

De ce fait, elle devient le reflet bibliographique avec les multiples applications qu'offre une telle option sur le plan bibliométrique et organisationnel.

Quant à la souplesse d'une telle démarche elle se voit à l'oeuvre à travers les deux niveaux suivants:

- 1) sur le plan structurel
- 2) sur le plan thématique

Sur le plan structurel, la classe "Généralités" se trouve distribuée dans chaque science bibliologique et sectorielle constituée, alors que dans les autres classifications I.S.A. et Pascal elle se trouve une seule fois.

Notre option a été d'adopter le deuxième schéma prenant en compte ainsi la fonction "généralités" telle qu'adoptée et pratiquée par les grandes classifications notamment C.D.W. et C.D.D.

Quant aux archives, l'approche faite par le schéma bibliologique n'est pas adoptée puisque le rangeant dans la lignée relative au " science du texte " 161 à la suite de Diplomatique. Quant aux autres classifications, celles-ci n'en font cas que comme: "Organismes documentaires (02)" dans PASCAL ou "Libraries and information services" dans I.S.A. C'est cette approche instituto-fonctionnelle qui a été adoptée et qui dénote un parti-pris utilitaire et technique évident.

D'ailleurs la C.D.D. regroupe "Archives et archivistique" dans la sous classe 020 sous la classe "Bibliothéconomie science de l'information".

Notons que le phénomène des Archives pose le problème de sa prise en charge spécifique sur un modèle similaire à celui des bibliothèques et autres structures documentaires (logique de thèque). Car perçues en tant que document, elles s'étendent des processus de production à ceux de leur conservation. De ce fait elles disposent d'une analogie avec le modèle de système primaire et secondaire propre à la documentation.

De même qu'en tant qu'ensemble de règles et de techniques elles constituent l'Archivistique.

Nonobstant ces considérations, le fait qu'elles constituent un maillon du Système national d'information de tout pays, les rend justiciables d'une telle prise en charge.

Cependant cette prise en charge sur le plan taxinomique doit-elle se faire en regroupant l'ensemble des notions constitutives de son champ sémantique en un seul bloc ou au contraire distribuer les différents aspects de la question dans les différentes classes et sous-classes?

La deuxième option est de loin la plus intéressante car tout en resituant les singularités des différentes filières constitutives de la science de l'information se trouve conservé le caractère cohérent du plan de classification global.

Notons enfin qu'avec l'adoption de la démarche à postériori, la voie reste ouverte pour considérer d'autres matériaux dont celui du thésaurus de l'UNESCO ou celui du Research library Group et sa classification à facettes (44).

Rappelons que la préoccupation utilitaire du plan de la base A.S.I. converge avec celle G. Salton qui adopte la définition (comme on l'a vu) de Dahlberg pour identifier les auteurs publiant dans le domaine de l'"information science".

Ce qui confirme le fait que tout inventaire repose sur un postulat théorique incontournable et il semble bien que les classifications I.S.A. et PASCAL adoptent cette définition de Dahlberg.

IV- DE QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR UNE CLASSIFICATION DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOLOGIE

Toute classification de la bibliologie doit partir d'un certain nombre de principes-phares devant guider le processus de sa structuration:

- le positionnement de la bibliologie moderne en tant que troisième strate liée aux développements modernes des sciences de l'information et de la communication à côté des deux autres strates conceptuelles, professionnelles et scientifiques nationale l'identifie plus à une science en devenir, relativement à ces deux autres strates. Ce qui rend nécessaire une "harmonisation avec les deux strates" en question.

Ceci a pour conséquence la nécessaire mise en oeuvre d'une double démarche alliant pragmatisme et rigueur théorique se traduisant par un processus itératif entre classification épistémologique et classification documentaire. Ce processus est vu ci se confirme sur le plan historique puisque des auteurs de classifications documentaires tel Richardson ou Bliss ont pu élaborer des classifications épistémologiques. Le contraire est vrai notamment avec Leibnitz et Palermo (45).

- Corollaire à ce premier point la nécessité de distinguer entre une classification épistémologique et une classification documentaire s'impose au vu des fonctions dévolues respectivement à l'une et à l'autre et qui s'est confirmée tant sur le plan historique que pratique puisqu'aucun auteur ne s'est risqué à faire coïncider les deux catégories de classification.

- Le fait que les classifications documentaires soient déterminées non seulement par la classification des sciences mais beaucoup plus par "l'évolution sociale, l'influence des conceptions idéologiques, voir politiques régnautes" (46) requière le choix d'un mécanisme pour gérer sur le plan taxinomique tant l'aspect terminologique que celui du réseau sémantique.

Ainsi et au vu de ces principes-phares, il y'a tout lieu de:

- revoir la place faite aux techniques et à certaines problématiques tout en citant des phénomènes pas ou pas du tout mentionnées dans la classification actuelle,
- développer des passerelles entre les classifications documentaires existantes et relatives aux deux premières strates;
- développer une structure classificatoire systématique doublée d'une autre à caractère alphabétique, notamment par l'usage de renvois afin de prendre en charge les diverses perspectives (cas des archives) de type vedettes matière ou thésaurus;
- développer une démarche de compatibilité entre la classification de la bibliologie et d'autres classifications en science de l'information.

CONCLUSION :

Les classifications documentaires constituent le reflet des dynamiques affectant les domaines couverts. A ce titre et au regard à l'influence de l'approche anglo-saxonne, la classification de la bibliologie, à l'image d'ailleurs de son domaine, doit s'inscrire dans une perspective d'ouverture aux autres structures classificatoires. Pour harmoniser l'accès aux autres corpus relevant de strates conceptuelles, et culturelles nationales donc jouant un rôle documentaire d'une part et pour enrichir la classification épistémologique dans le cadre du processus itératif défini ci-dessus d'autre part.

V) PROPOSITION D'UN PLAN DE CLASSEMENT SYNTHETIQUE

La structure adoptée pour ce plan correspond à celle des classifications arborescentes et hiérarchisées. En effet ce plan est composé de sept (7) classes subdivisées en sous classes elles même subdivisables. A ce niveau ce plan demeure ouvert en permanence pour contenir de nouvelles sous classes. Les codes adoptés sont de type numérique et se prêtent parfaitement à ce genre de classement hiérarchique. Notons qu'outre ce fait, le code 0 remplit la fonction classique de signalement d'une classe ou sous classe comportant des généralités.

PLAN DE CLASSEMENT

0. Sciences de l'information. BibliothEconomie. Documentation. Archivistique.

Etude d'ensemble

0.0.1 Etude théorique

0.0.2 Etude Méthodologique

0.0.2.1 Bibliométrie, Scientométrie, Infométrie

0.1. Problèmes de communication et de diffusion

0.2. Bibliographies et ouvrages de références

0.3. Normalisation

0.3.1 Problèmes de présentation des documents

0.4. Personnel. Associations professionnelles

0.5. Formation. Recherche

0.6. Organisation de l'information

0.6.0 Organisation générale

0.6.0.1 Organisation par secteur

0.6.1 Coordination de l'information

0.6.2 Politique nationale d'information

0.6.2.1 Le système national d'information

0.6.2.2. Réseaux, coopération entre bibliothèques

0.6.3.1 Les systèmes d'information internationaux

0.6.3.2 Planification internationale. Programmes internationaux

0.7. Aspects politiques, sociaux et économiques

0.8 Aspects historiques

0.9 Problèmes juridiques

0.9.1 Copyright

1. ORGANISMES DOCUMENTAIRES

1.0 Généralités

1.0.1 Planification, Administration, Organisation et Gestion

1.0.2 Bâtiment et installations matérielles

1.0.3 Evaluation des svstèmes d'information

3. ANALYSE D'INFORMATION REPRESENTATION DE L'INFORMATION

- 3.1 Problèmes de linguistique et de sémiologie
- 3.2 Etudes terminologiques
- 3.3 Outillages linguistiques
 - 3.3.1 Généralités
 - 3.3.2 Lexique
 - 3.3.3 Langages organisés, thésaurus, classification, Listes d'autorisées de vedettes-matières
- 3.4 Analyse de contenu, condensation
- 3.5 Indexation
- 3.6 Codification

4. STOCKAGE ET RECHERCHE DE L'INFORMATION

- 4.0 Automatisation des bibliothèques
- 4.1 Description de systèmes
 - 4.1.1 Systèmes documentaires automatisés
- 4.2 Logiciels. Interfaces
 - 4.2.3. Communication technique
 - 4.2.3.1 Généralités
 - 4.2.3.2 Réseau informatiques
 - 4.2.4 Indexation automatique
- 4.3 Systèmes experts
- 4.4 Stockage de l'information
 - 4.4.1 Saisie et mise à jour
 - 4.4.2 Supports et équipements
- 4.5 Recherche et diffusion de l'information
 - 4.5.0 Recherche documentaire manuelle
 - 4.5.1 Accès au stock documentaire et mode d'exploitation
 - 4.5.2 Stratégie de recherche. Formulation des questions
 - 4.5.3 Evaluation des résultats de la recherche. Coût
 - 4.5.4 Supports et modes de sortie
 - 4.5.5 Serveurs. Gestion de la diffusion
 - 4.5.6 Chargement et déchargement

5. PRODUIRE, REPRODUIRE, DIFFUSER L'INFORMATION

- 5.0 Reproduction
- 5.1 Micrographie
- 5.2 Rédaction
 - 5.2.0 Langage et écriture
- 5.3 Alphabétisation

5.4 Education	
5.5 Transfert de technologie et innovation	
5.6 Rédaction	
5.6.0 Langages et écriture	
5.7 Traduction	
5.8 Edition et impression	
5.8.0 Généralités	
5.8.1 Editeur	
5.8.2 Techniques et Arts graphiques.PAO	
5.9 Distribution.Diffusion	
5.9.0 Généralités	
5.9.1 Diffusion sélective et diffusion courante	
5.9.2 Librairie	
5.9.3 Promotion des systèmes documentaires	
5.9.4 Publicité	
5.9.5 Forme de vente	
5.9.6 Circuit de la "littérature grise"	
6. ETUDE DES USAGES ET DES UTILISATEURS	
6.0 Généralités	
6.1 Besoins d'information	
6.2 La Lecture	
6.2.1 Physiologie et Psychologie de la lecture	
6.2.2 Psycho-sociologie de la lecture	
6.2.3 Pédagogie de la lecture	
6.3 Etude des utilisateurs	
6.3.0 Habitudes des utilisateurs de l'information	
7. SCIENCES ET TECHNIQUES DE SOUTIEN	
7.1 Sciences sociales et humaines	
7.1.1 Histoire	
7.1.2 Sociologie	
7.1.3 Psychologie	
7.1.4 Sciences administratives	
7.2 Communication	
7.3 Sciences exactes et techniques	
7.3.0 Mathématiques, logique	
7.3.1 Informatique et Télécommunication	
7.3.2 Autres	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) WERSIG G., NEVELING U. Terminologie de la documentation. Paris: UNESCO, 1976.
- 2) ESTIVALS R. Classification de la bibliologie. (Document de travail n°3) PP.1-10
- 3) Lecoadic Y. Une Politique scientifique pour l'information. In. Documentaliste, vol 26, n° 2, 1989.
- 4) Information science abstracts. Vol.20, n°7, juil.1985.
- 5) RESEARCH LIBRARY GROUP . Current Research in Library and information science (CRLIS). vol.10, n°4, 1992.
- 6) OTLET P.- Traité de documentation : le livre sur le livre. Bruxelles: CELPCF, 1989.
- 7) FONDIN H. Ergonomie des systèmes d'information documentaires. T I. Thèse d'habilitation à diriger les recherches. Bordeaux, 1990.
- 8) ATCHINSON J. Thésaurus de l'UNESCO. vol.1. Paris: UNESCO, 1983.
- 9) MEYRIAT Jean. La Bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication. In. Les Sciences de l'écrit: Encyclopédie internationale de bibliologie. Paris: Retz, 1993. P. 329.
- 10) MEYRIAT Jean. L'Informatologie science soeur de la bibliologie In. Schéma et schématisation. N° 15, 4ème. trim. 1981.
- 11) MANSFIELD U. The Systems movement: an overview for information scientist. Cité par FONDIN H. op cit p. 626.
- 12) SHERA Jesse H., CLEVELAND Donald B. History and foundations of information science. In. Annual review of information science and technology, vol.12, 1977.
- 13) BORKO H.- Information science: what is it ? In : American documentation, Janv. 1968, pp.3-5.

- 14) HARVEY J.F.- Professional aspects of information science and technology. In : Annual review of information science and technology. vol.2 (1967). P.422.
- 15) FONDIN H. Ibid P.579.
- 16) DAHLBERG I. Literatur zu den informationswissenschaften. vol.3. In. Das Informationsbankensystem. Carl Heymans Verlag, April 1972. Cité par FONDIN Hubert Ibid P.584.
- 17) LECOADIC Y. La Science de l'information. Que sais-je, 1994. PP.4.
- 18) HARMON G. On the evolution of information science as cited. In. Journal of American society for information science. Juil.-Août 1971, PP.236.
- 19) LECOADIC Y. La Science de l'information. Ibid.
- 20) MEYRIAT Jean. Encyclopédie internationale. Ibid. P. 386.
- 21) LECOADIC Y. La Science de l'information. Ibid. P.20.
- 22) Meyriat Jean. Y-a-t-il une place pour une théorie de la documentation. In. Schéma et schématisation, n° 39/40, 1995.
- 23) Turner W.A. Un programme infométrique pour le développement des recherches en science de l'information. In. Documentaliste, vol 27, n° 3, Mai-Juin 1990.
- 24) AUGER P., Germek M.D. Encyclopédie internationale des sciences et techniques. Paris: Les Presses de la Cité, 1972.
- 25) Pierson G. Informatique, Data processing, Informatics, Sciences de l'information. In. la Banque des mots, vol n° 21, Année 1981. P.39.
- 26) MEYRIAT Y. Y'a t'il une place pour une théorie de la documentation. Ibid.
- 27) BOUCHE R. LA Recherche française en sciences de l'information. In. Congrès de l'I.F.L.A. Paris Août 1989. PP. 1-7.
- 28) MEYRIAT J. Y'a t-il une place pour une théorie de la documentation. Ibid.
- 29) Ibid.

- 30) Ibid.
- 31) OTLET P. Traité de documentation. Ibid.
- 32) FONDIN H. Ergonomie des systèmes documentaires. Ibid.
- 33) MEYRIAT J. Y'a'il une place pour une théorie de la documentation. Ibid.
- 34) DAHMANE Madjid. Origine et problématiques actuelles de la bibliométrie. In : Actes du Colloque international de bibliologie. Paris, sept. 1989./Bibliothèque nationale. Paris : B.N. 1990.
- 35) OTLET P. Traité de documentation. Ibid.
- 36) ESTIVALS R. Généralités. (Document de travail), PP. 1-17.
- 37) ESTIVALS R. La Bibliologie. Paris: P.U.F. 1989.
- 38) BOUCHE R. La Recherche française en sciences de l'information. Ibid.
- 39) ESTIVALS R. Généralités. Ibid.
- 40) MEYRIAT J. La Bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication. Ibid.
- 41) DAHMANE M. Projet A.S.I.: étude de conception et de faisabilité. (Rapport technique), 1992.
- 42) DAHMANE M.- Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique : approche théorique et étude de cas de l'Algérie (Thèse de Doctorat, Sciences de l'information, Bordeaux III, 1990).
- 43) RESEARCH LIBRARY GROUP. Ibid.
- 44) GROLIER Eric de. Le Système des sciences et l'évolution du savoir. In. Wojciechowski Jerzy A. Les Fondements de la classification des savoirs. Actes du colloque d'Ottawa. Munich: Verlag Dokumentation, 1974.
- 45) GROLIER E. Ibid.